

RAPPORT
FINANCIER DU
PREMIER
SEMESTRE

2018

SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

I - ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU PREMIER SEMESTRE 2018

II - RAPPORT D'ACTIVITÉ

III – PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

IV - PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX PROCHAINS MOIS DE L'EXERCICE 2018

V - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2018

VI - DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

I – ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RESUMÉS DU PREMIER SEMESTRE 2018

ÉTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Montant en milliers d'euros)

	Note	30/06/2018	31/12/2017
ACTIF			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		26	123
Immobilisations corporelles		17 418	17 808
Actifs financiers non courants	4	2 544	3 012
Total des actifs non courants		19 989	20 942
Actifs courants			
Stocks		-	-
Créances clients et comptes rattachés	5	3	1 265
Autres actifs courants	6	28 033	17 721
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	202 245	137 880
Total des actifs courants		230 281	156 865
TOTAL DE L'ACTIF		250 270	177 807
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social	8	3 001	2 499
Primes liées au capital		538 668	406 709
Réserves		(264 671)	(131 592)
Résultat de la période		(72 074)	(147 693)
Total des capitaux propres		204 924	129 923
Passifs non courants			
Dettes financières non courantes	9	1 550	1 825
Provisions non courantes		1 379	1 260
Autres passifs non courants	9	7 496	8 869
Total des passifs non courants		10 424	11 954
Passifs courants			
Concours bancaires courants		-	-
Dettes financières courantes	9	2 048	2 325
Provisions courantes		58	913
Fournisseurs et comptes rattachés	10	21 599	16 941
Autres passifs courants	10	11 217	15 751
Total des passifs courants		34 921	35 930
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		250 270	177 807



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE RESUME
(Montant en milliers d'euros)

	Note	Au 30 juin	
		2018	2017
Produits opérationnels			
Chiffre d'affaires	11	-	-
Autres revenus	11	7 283	7 616
Total des produits		7 283	7 616
Charges opérationnelles			
Coûts des marchandises vendues		-	-
Recherche et développement	12	(49 946)	(52 513)
Frais commerciaux	12	(9 728)	(8 527)
Frais généraux	12	(21 135)	(17 685)
Total des charges		(80 809)	(78 725)
Résultat opérationnel		(73 526)	(71 109)
Produits financiers	14	1 813	457
Charges financières	14	(360)	(1 888)
Résultat financier		1 452	(1 431)
Impôt sur les sociétés		-	(1)
Résultat net		(72 074)	(72 541)
Résultat de base et dilué par action (€/action)		(2,60)	(2,94)



ETAT RESUME DU RESULTAT GLOBAL

(Montant en milliers d'euros)

	Au 30 juin	
	2018	2017
Résultat net	(72 074)	(72 541)
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies, nets d'impôts	72	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	72	-
Autres éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés au compte de résultat	(1 566)	1 710
Résultat global de la période	(73 568)	(70 832)

Conformément à la norme IAS 1 *Présentation des états financiers* (2007), le Groupe, tel que défini en note 1, présente un état combiné des autres éléments du résultat global.

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers disponibles à la vente et les actifs financiers non courants sont évalués au coût historique et, par conséquent, aucune variation de juste valeur n'est reflétée dans l'état combiné du résultat global.

Les autres éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés au compte de résultat comprennent principalement au 30 juin 2017 et 2018 la variation des réserves de conversion consolidées.

ETAT RESUME DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(Montant en milliers d'euros)

	Note	30/06/2018	30/06/2017
Résultat de la période		(72 074)	(72 541)
Réconciliation du résultat net et de la trésorerie utilisée pour les activités opérationnelles :			
Amortissements et dépréciations		162	1 116
Engagements de retraite		190	-
Charges calculées liées aux paiements en actions		16 758	19 179
Autres éléments		242	50
Capacité d'autofinancement avant résultat financier et impôt		(54 722)	(52 197)
Stocks		-	
Créances clients		1 262	1 263
Autres actifs courants		(10 163)	(6 194)
Fournisseurs		2 811	1 613
Autres passifs courants et non-courants		(4 357)	31
Variation du besoin de fonds de roulement		(10 448)	(3 288)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles		(65 170)	(55 484)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(498)	(3 762)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(10)	(204)
Acquisitions d'immobilisations financières		(171)	(301)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(679)	(4 267)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation des avances remboursables		-	-
Diminution des avances remboursables		(648)	(214)
Actions d'autocontrôle		(12)	(19)
Augmentation de capital		132 460	515
Autres flux de trésorerie liés aux activités financières		(135)	(11)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		131 666	271
(Diminution) / Augmentation de la trésorerie		65 817	(59 480)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture		137 880	256 473
Incidence des variations du cours des devises		(1 452)	1 692
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	7	202 245	198 685

ETAT RESUME DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
(Montant en milliers d'euros)

	Capital social		Primes liées au capital	Réserves	Résultats cumulés	Total capitaux propres
	Actions ordinaires					
	Nombre d'actions (note 8)	Montant				
Au 1er janvier 2017	24 648 828	2 465	405 882	(50 968)	(114 531)	242 849
Résultat net					(72 541)	(72 541)
Réserve de conversion				1 710		1 710
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-		-
Résultat net, gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	1 710	(72 541)	(70 832)
Affectation du résultat				(114 531)	114 531	-
Augmentation de capital	60 375	6	271			277
Neutralisation des actions propres				(28)		(28)
Emission de BSA			237			237
Paiements fondés sur des actions				19 179		19 179
Au 30 juin 2017	24 709 203	2 471	406 391	(144 638)	(72 541)	191 683
Au 1er janvier 2018	24 990 822	2 499	406 709	(131 592)	(147 693)	129 923
Résultat net					(72 074)	(72 074)
Réserve de conversion				(1 566)		(1 566)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				72		72
Résultat net, gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	(1 494)	(72 074)	(73 568)
Affectation du résultat				(147 693)	147 693	-
Augmentation de capital	5 015 530	502	131 821			132 323
Neutralisation des actions propres				(650)		(650)
Emission de BSA			138			138
Paiements fondés sur des actions				16 758		16 758
Au 30 juin 2018	30 006 352	3 001	538 668	(264 671)	(72 074)	204 924



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES

Note 1 : La Société

Créée en 2002, DBV Technologies SA (« la Société ») développe des produits innovants pour le diagnostic et le traitement des allergies, notamment alimentaires chez le jeune enfant.

DBV Technologies développe une technologie originale de patchs électrostatiques Viaskin® en vue de développer la voie cutanée dans l'immunothérapie spécifique, ou désensibilisation.

Viaskin® Peanut est le premier produit d'immunothérapie spécifique développé par DBV Technologies. De solides données précliniques ont déjà été publiées. Le développement pharmacologique a pu être réalisé grâce à un vaste réseau de collaboration aux États-Unis et en Europe. Une étude de tolérance (phase Ib) menée aux États-Unis a démontré l'innocuité et la bonne tolérance de Viaskin® Peanut sur les patients allergiques à l'arachide, alors que la FDA accordait la désignation « Fast Track » au produit. L'AFSAPPS, en France, a autorisé une étude d'efficacité sponsorisée par l'AP-HP. En 2012, une étude d'efficacité (phase IIb) a démarré aux États-Unis et en Europe. Les résultats positifs de cette étude ont été publiés au second semestre de l'année 2014. L'étude clinique de phase III (PEPITES) a débuté au dernier trimestre 2015 et la Société a terminé le recrutement des patients de son étude clinique à la fin du premier semestre 2016.

En novembre 2016, la Société a également lancé l'étude REALISE (REAL Life Use and Safety of EPIT), conçue pour évaluer l'utilisation et l'innocuité de Viaskin® Peanut 250µg dans la pratique clinique courante chez approximativement 335 enfants âgés de 4 à 11 ans, allergiques à l'arachide.

Le 24 octobre 2016, la Société a annoncé les premiers résultats de deux ans de l'étude OLFUS-VIPES qui confirment l'efficacité à long terme et le profil d'innocuité de Viaskin® Peanut pour le traitement des enfants âgés de 6 à 11 ans allergiques à l'arachide.

Le 14 février 2018, la Société a annoncé que la FDA (Food and Drug Administration américaine) a confirmé que les données d'efficacité et d'innocuité disponibles suffisent au dépôt du dossier d'Autorisation de Mise sur le Marché (Biologics Licence Application ou 'BLA') de Viaskin Peanut pour le traitement de l'allergie à l'arachide chez les enfants de 4 à 11 ans.

La FDA a fourni des réponses écrites aux questions posées par la Société dans le dossier relatif à la réunion clinique de préparation au BLA (pre-BLA meeting clinique).

La société envisage le dépôt de son dossier d'Autorisation de Mise sur le Marché (BLA) au cours du 4^{ème} trimestre 2018.

La société a démarré en août 2017 la partie A d'une étude clinique de Phase III afin d'évaluer Viaskin Peanut chez les enfants de 1 à 3 ans. Le démarrage de la partie B de l'étude est envisagé au cours du 4^{ème} trimestre 2018.

Viaskin® Milk est le deuxième produit développé dans le domaine de l'immunothérapie spécifique. La Société a lancé au cours de l'année 2014 une étude clinique d'efficacité utilisant Viaskin® Milk. En juin 2015, la Société a terminé la Phase Ib (partie A de l'étude de phase I/II). L'innocuité du Viaskin® Milk ayant été établie lors de cette première partie, la Société a démarré en Octobre 2015, la partie B afin de permettre d'évaluer l'efficacité et l'innocuité de trois doses de Viaskin® Milk chez des enfants âgés de 2 à 17 ans.

En novembre 2015, en partenariat avec la Société, l'hôpital pour enfants de Philadelphie a lancé une étude de Phase IIa en double aveugle contre placebo, évaluant l'innocuité et l'efficacité de Viaskin® Milk dans des populations pédiatriques présentant une EoE induite par le lait.

En février 2018, la Société a annoncé les résultats préliminaires de la Partie B, ou Phase II d'une étude de Phase I/II MILES et indiqué que Viaskin Milk pourrait être le premier traitement potentiel des patients souffrant d'allergie IgE-médiée aux protéines du lait de vache. Un effet thérapeutique significatif de désensibilisation au lait a été observé chez les enfants de 2 à 11 ans traités avec Viaskin Milk 300 µg pendant 12 mois.



La Société estime que ces premiers résultats permettront d'engager les discussions avec les autorités réglementaires mondiales sur les contours de futures études. Viaskin Milk a reçu la désignation Fast Track de la Food and Drug Administration (FDA) américaine en septembre 2016.

Tous les patients de l'étude de suivi en ouvert seront transférés à la dose de 300 mcg pour être traités pendant une période pouvant aller jusqu'à 24 mois.

Par ailleurs, la Société développe aussi, Viaskin® Egg, pour le traitement de l'allergie aux oeufs de poule. Les études expérimentales de preuve de concept sont en cours depuis le premier semestre 2015 dans le but de mettre en place un programme clinique si ces études s'avèrent concluantes. La Société prévoit de lancer les études cliniques pour le Viaskin® Egg courant 2019.

DBV étudie également l'utilisation de sa plateforme technologique Viaskin® pour d'autres produits innovants, répondant à des besoins médicaux importants et souvent insatisfaits, notamment un nombre de produits candidats visant les vaccins, les maladies inflammatoires et auto-immunes.

Faits marquants du 1er semestre 2018

1. FINANCEMENT

En date du 23 mars 2018, la Société a annoncé la réalisation de son offre globale par émission de 3 527 752 actions ordinaires nouvelles dans le cadre (i) d'une offre au public de 1 392 015 actions ordinaires sous la forme de 2 784 030 American Depositary Shares (« ADS ») aux Etats-Unis, au Canada et dans certains autres pays en dehors de l'Europe au prix de 21,26 dollars américains par ADS (sur la base d'un taux de change de 1,2246 dollars pour 1 euro) et (ii) d'un placement privé de 2 135 737 actions ordinaires en Europe (y compris en France) au prix de 34,71 euros par action ordinaire, (ensemble, l'« Offre Globale »). Chaque ADS donne droit à recevoir la moitié d'une action ordinaire.

Par ailleurs, en date du 26 mars 2018, la Société a annoncé le règlement-livraison d'un total de 529 162 actions ordinaires supplémentaires, dont 208 802 actions ordinaires sous la forme de 417 604 d'American Depositary Shares (« ADS »), aux mêmes modalités que les titres émis précédemment dans le cadre de l'offre globale, à la suite de l'exercice en totalité de l'option de surallocation par les banques chefs de file et teneurs de livres associés dans le cadre de l'offre globale tel que précédemment annoncé par la Société. Chaque ADS donne droit à recevoir la moitié d'une action ordinaire.

A la suite de ce règlement-livraison complémentaire le produit brut de l'offre globale versé à la Société s'élève à environ 172,9 millions de dollars américains (soit environ 140,6 millions d'euros), avant déduction des commissions et des autres dépenses liées à l'offre.

2. PROGRAMMES CLINIQUES

Le 14 février 2018, la Société a annoncé que la FDA (Food and Drug Administration américaine) a confirmé que les données d'efficacité et d'innocuité disponibles suffisent au dépôt du dossier d'Autorisation de Mise sur le Marché (Biologics Licence Application ou 'BLA') de Viaskin Peanut pour le traitement de l'allergie à l'arachide chez les enfants de 4 à 11 ans.

La FDA a fourni des réponses écrites aux questions posées par la Société dans le dossier relatif à la réunion clinique de préparation au BLA (pre-BLA meeting clinique). Ces réponses font désormais office d'accord définitif sur le contenu du dossier clinique de Viaskin Peanut. DBV confirme par conséquent son intention de soumettre sa demande de BLA auprès de la FDA durant le second semestre 2018.

Le 26 février 2018, la Société a annoncé les résultats préliminaires de la Partie B, ou Phase II d'une étude de Phase I/II évaluant, chez 198 patients, l'efficacité et l'innocuité de trois doses de Viaskin Milk (150 µg, 300 µg, 500 µg) pour le traitement de l'allergie aux protéines du lait de vache IgE-médiée (APLV). L'étude MILES (« Milk Efficacy and Safety ») a été conçue pour identifier la dose optimale chez les enfants âgés de 2 à 11 ans et les adolescents de 12 à 17 ans.

Viaskin Milk 300 µg s'est révélé être la dose la plus efficace chez les enfants (intention de traiter (ITT) : $p = 0,042$). La Société estime que ces premiers résultats permettront d'engager les discussions avec les autorités réglementaires mondiales sur les contours de futures études. Viaskin Milk a reçu la désignation Fast Track de la Food and Drug Administration (FDA) américaine en septembre 2016.



3. EVOLUTION CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITE EXECUTIF

Le 16 mai 2018, la société a annoncé la cooptation de Michel de Rosen au Conseil d'administration de la Société, en remplacement de George Horner III. La nomination de Michel de Rosen a été approuvée lors de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société du 22 juin 2018 à Montrouge (France). Le Conseil d'administration de DBV compte huit administrateurs.

Le 22 juin 2018, à l'issue de l'Assemblée générale, la société a annoncé la nomination de Mme Joan Schmidt au poste d'Executive Vice President, Secrétaire Générale. Elle sera notamment responsable des affaires juridiques et de la conformité chez DBV ; elle rapporte au Directeur Général Délégué, David Schilansky. Madame Schmidt sera également membre du Comité exécutif.



Note 2 : Principes généraux et déclaration de conformité

Périmètre de consolidation

La société DBV Technologies Inc a été créée le 7 avril 2014. Le capital de cette filiale américaine est détenu à 100% par DBV Technologies S.A.

Le périmètre de consolidation est composé de 2 entités, une société mère DBV Technologies dont le siège social est situé à Montrouge au 30 juin 2018 et une filiale américaine DBV Technologies Inc., basée à Summit (New Jersey) consolidée à 100% selon la méthode de l'intégration globale.

Principes généraux

Les états financiers semestriels consolidés résumés (les « Etats Financiers ») présentent les opérations du groupe DBV Technologies (le « Groupe ») au 30 juin 2018. DBV Technologies S.A. est une société anonyme dont le siège social est situé au 177/181 avenue Pierre Brossolette, 92120 Montrouge.

Les états financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2018 ont été établis sous la responsabilité du management de DBV Technologies. Ces états financiers semestriels consolidés résumés ont été arrêtés par le Conseil d'administration de la société le 6 septembre 2018.

Les comptes consolidés résumés du groupe sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Pour les besoins de la consolidation de DBV Technologies et de sa filiale, DBV Technologies Inc., ces deux entités ont établi des comptes individuels au 30 juin 2018.

Déclaration de conformité

Les normes internationales comprennent les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que les interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne diffère sur certains aspects du référentiel IFRS publié par l'IASB. Néanmoins, le Groupe s'est assuré que les informations financières pour les périodes présentées n'auraient pas été substantiellement différentes s'il avait appliqué le référentiel IFRS publié par l'IASB.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site internet suivant : <https://www.efrag.org/Endorsement>

Les comptes consolidés résumés au 30 juin 2018 sont préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire », telle qu'adoptée par l'Union européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.

Les notes annexes ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent donc être lues conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice 2017.

L'activité du Groupe n'est pas soumise à des effets significatifs de saisonnalité.

Note 3 : Principes et méthodes comptables retenus au 30 juin 2018

Les comptes consolidés résumés sont établis selon les principes et méthodes comptables appliquées par le Groupe aux états financiers de l'exercice 2017 (décrits à la note 3 des comptes consolidés au 31 décembre 2017 publiés et conformément aux autres normes et interprétations entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Les normes, amendements de normes et interprétations publiés par l'IASB et applicables de manière



obligatoire à partir de l'exercice 2018 ont été adoptés par le Groupe :

- La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » ;
- Les amendements à IFRS 15 « Clarifications d'IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » ;
- Modification d'IFRS 4 – Application d'IFRS 9 et d'IFRS 4 ;
- La norme IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2014-2016 ;
- Modifications d'IFRS 2 « Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- IAS 40 « Transfert d'immeubles de placement » ;
- Interprétation IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée ».

L'impact de l'entrée en vigueur de la norme IFRS 15 au 1er janvier 2018 est présenté dans la note 3.1 relative aux produits des activités ordinaires.

L'entrée en vigueur au 1er janvier 2018 des autres amendements et interprétations publiés par l'IASB et adoptés par l'Union Européenne n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés de la Société.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2018 à savoir notamment :

- La norme IFRS 16 « Locations » ;
- Modification d'IFRS 9 « Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- Interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux ».

Les normes ou interprétations ne pouvant pas être appliquées par les sociétés cotées européennes dans leurs comptes IFRS 2018, ces textes n'ayant pas à ce jour fait l'objet d'une adoption par l'Europe ni d'une recommandation spécifique de l'AMF sont les suivantes :

- Modifications d'IAS 28 « Intérêt à long terme dans des entités associées et des coentreprises » ;
- Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2015-2017 ;
- Les amendements d'IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation de plans » ;
- La norme IFRS 17 « contrats d'assurances » ;
- La norme IFRS 14 « Comptes de report réglementaires » ;
- Les modifications d'IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou coentreprise ».

À la date d'arrêté des comptes consolidés résumés au 30 juin 2018, l'analyse de ces normes est en cours par le Groupe.

Note 3.1 : Impact de la première application d'IFRS 15

L'entrée en vigueur, au 1er janvier 2018 de la norme IFRS 15 a amené la Société à mettre à jour les principes comptables relatifs à la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec ses clients.

L'analyse menée par la Société a permis d'identifier, pour l'ensemble de ses contrats en cours, les obligations de performance au sein des contrats, d'allouer le prix de transaction le cas échéant et de déterminer les modalités et le rythme de reconnaissance des produits liés aux contrats.

En particulier, le contrat de collaboration avec Nestlé Health Science signé en mai 2016, pour le développement et, s'il est approuvé, la commercialisation d'un patch test destiné au diagnostic de l'APLV chez les nourrissons a fait l'objet d'une analyse au regard des dispositions de la norme IFRS 15, entrée en vigueur au 1er janvier 2018.

La Société a déterminé que la licence et les développements à réaliser inclus dans le contrat constituaient une même obligation de performance.



Ainsi, la Société a conclu qu'au regard d'IFRS 15, les produits des activités ordinaires liés au contrat seront reconnus progressivement, en fonction de l'avancement des coûts. Le chiffre d'affaires reconnu ne pourra pas être supérieur aux milestones / encaissements définitivement acquis à la date considérée.

Aussi, l'entrée en application de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers : au 30 juin 2018, comme au 31 décembre 2017, la Société a comptabilisé un produit constaté d'avance, qui fait l'objet d'un amortissement en résultat sur la période sur laquelle existe une obligation contractuelle. Sur la base des estimations du Groupe, la date de fin de la période d'obligation contractuelle est attendue au mois de septembre 2021.

Note 3.2 : Continuité d'exploitation

Depuis sa création, la Société a financé sa croissance au travers d'augmentations de capital successives, de l'obtention d'aides publiques à l'innovation et de remboursements de créances de Crédit Impôt Recherche.

À ce stade, la Société ne génère pas de chiffre d'affaires et la direction estime que la Société devrait continuer à générer des pertes à moyen terme. Dans la mesure où la Société continue de préparer activement le lancement d'un de ses produits aux États-Unis courant 2019, s'il était approuvé par les autorités réglementaires, la situation de trésorerie actuelle de la Société ne sera pas suffisante pour couvrir les besoins opérationnels des 12 prochains mois à compter de la date de publication des états financiers consolidés résumés du premier semestre 2018.

Ainsi, il existe des incertitudes significatives pesant sur la continuité d'exploitation de la Société.

La Société continue de rechercher des financements supplémentaires, notamment au travers d'augmentations de capital ou de financements obligataires. Toutefois, la Société ne peut pas garantir qu'elle parviendra à obtenir les financements nécessaires. Si tel était le cas, la Société pourrait redimensionner ses plans opérationnels, notamment en retardant ou en limitant l'étendue de ses programmes de recherche et développement.

Etant donné que les mesures de la Direction visant à réduire le risque pesant sur la continuité d'exploitation et à obtenir des ressources financières additionnelles ne peuvent être considérées comme certaines, le principe de continuité d'exploitation peut ne pas être assuré.

Dans la mesure où le management de la Société estime qu'il parviendra à obtenir des financements additionnels ou qu'il sera en mesure de modifier son plan opérationnel, les états financiers ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. Ainsi, aucun ajustement relatif à la recouvrabilité des actifs ou à la présentation des actifs et des passifs n'a été comptabilisé dans les états financiers.

Note 4 : Actifs financiers non-courants

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Dépôts de garantie	739	577
Titres immobilisés	1 123	1 102
Contrat de liquidité	682	1 333
Total des actifs financiers non courants	2 544	3 012

Les actifs financiers non courants sont composés de dépôts de garantie versés aux bailleurs et des fonds communs de placement ouverts (sociétés d'investissement à capital variable « SICAV ») donnés en garantie de contrats de location ordinaire et du contrat de liquidité. Dans le cadre du contrat de liquidité, 24 313 actions propres ont été portées en réduction des capitaux propres au 30 juin 2018 (4 939 actions propres au 31 décembre 2017), avec un solde de trésorerie maintenu dans les actifs financiers.

Note 5 : Créances clients et comptes rattachés

Au 31 décembre 2017, les créances clients comprenaient principalement les montants dus au titre du contrat de collaboration signé en mai 2016 entre la Société et Nestlé Health Science.

Note 6 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	30/06/2018	31/12/2017
Crédit d'Impôt Recherche	14 870	9 217
Autres créances fiscales	9 182	5 258
Autres créances diverses	1 146	1 192
Charges constatées d'avance	2 835	2 054
Total des autres actifs courants	28 033	17 721

Les autres créances fiscales sont relatives principalement à la TVA déductible ainsi qu'au remboursement de la TVA demandée.

Au 30 juin 2018 comme au 31 décembre 2017, les charges constatées d'avance sont constituées principalement de charges de loyer, d'assurance, ainsi que d'honoraires de conseils juridiques et scientifiques. Leur variation est liée à l'augmentation des avances versées sur la période dans le cadre de certaines études cliniques.

Crédit d'impôt recherche

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au Crédit d'Impôt Recherche. Conformément aux principes décrits en Note 3.12 de l'annexe aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2017, le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en « autres revenus » au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles.

L'évolution de ce crédit d'impôt recherche au cours des trois derniers exercices se présente comme suit :

- 2016 : 7,2 millions d'euros (sur 12 mois), reçus en 2017,
- 2017 : 9,2 millions d'euros (sur 12 mois), à recevoir en 2018,
- 2018 : 5,4 millions d'euros (sur 6 mois), à recevoir en 2019.

Au titre des comptes présentés, la Société a comptabilisé en autres revenus un crédit d'impôt recherche de 5,4 millions d'euros au 30 juin 2018 et de 6,3 millions d'euros au 30 juin 2017.

Suite au contrôle fiscal portant sur les exercices 2012, 2013 et 2014, la Société a reçu le 25 juin 2018, l'avis de redressement définitif, relatif au Crédit Impôt Recherche 2014, pour un montant final de 58 milliers d'euros.

Le montant du redressement notifié initialement, provisionné dans les comptes au 31 décembre 2017 à hauteur de 0,9 millions d'euros, a été repris au 30 juin 2018.

Note 7 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Disponibilités	156 729	32 054
Équivalents de trésorerie	45 515	105 826
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	202 245	137 880
Concours bancaires courants	-	-
Total net trésorerie et équivalents de trésorerie porté à l'état des flux de trésorerie	202 245	137 880

Les équivalents de trésorerie sont disponibles immédiatement sans pénalité en cas de besoin de liquidités. Ils sont évalués en utilisant la catégorie 1 « Evaluations à la juste valeur ».

Note 8 : Capital

Le capital social, au 30 juin 2018, est fixé à la somme de 3 000 635,20 euros. Il est divisé en 30 006 352 actions entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,10 €.

Ce nombre s'entend hors Bons de Souscription d'Actions ("BSA"), Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise ("BSPCE"), stock-options ("SO") et actions gratuites ("AGA") octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2018, l'augmentation de capital de 501 553 euros est liée :

- d'une part à l'émission de 4 056 914 actions ordinaires dans le cadre de l'offre globale de mars 2018 et de l'exercice en totalité de l'option de surallocation ;
- d'autre part à l'émission de 958 616 actions ordinaires dans le cadre de :
 - o L'exercice de 32 460 BSA et de BSPCE ;
 - o L'exercice de 199 000 stock options ;
 - o L'acquisition définitive de 727 156 actions gratuites par leurs bénéficiaires.

Toutes les actions donnent droit à leurs titulaires à une part proportionnelle des résultats et de l'actif net de la Société.

L'incidence sur le résultat net des paiements fondés sur des actions est présentée en Note 13.

Note 9 : Dettes financières et autres passifs non courants

9.1 Dettes financières

Au 30 juin 2018, la Société bénéficie :

- d'un contrat d'aide OSEO ImmunaVia, accordé en 2013 sous forme d'avances remboursables, pour un montant global de 1 768 489 euros, dans le cadre d'un projet collaboratif de recherche et développement clinique dans l'allergie aux acariens chez le jeune enfant. Suite à l'interruption du programme en septembre 2017, un nouvel échéancier de remboursement a été mis en place par la BPI : il prévoit 13 versements mensuels à compter de mai 2018 et jusqu'à mai 2019.
- d'un contrat d'aide à l'innovation sous forme de prêt à taux zéro de 3,0 millions d'euros, accordé par Bpifrance Financement à DBV Technologies dans le cadre du développement pharmaceutique du Viaskin® Milk. Cette aide a été reçue en une tranche unique le 27 novembre 2014. Le calendrier de remboursement prévoit 20 remboursements trimestriels de 150 000 euros à compter du 30 juin 2017.

Ces avances sont remboursables à 100 % à leur valeur nominale en cas de succès technique et/ou commercial et ne portent pas intérêt.

Un troisième contrat d'avance avec OSEO Innovation, accordant en 2011 une aide sous forme d'avance remboursable à hauteur de 640 000 euros, est arrivé à échéance au 30 juin 2018.

La part à plus d'un an des avances conditionnées est enregistrée en passifs non courants, tandis que la part à moins d'un an est enregistrée en passifs courants.

Le tableau ci-dessous présente le détail des dettes inscrites au bilan par type d'avance remboursable (montants en milliers d'euros) :

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	3ème aide	4ème aide	Prêt 0%	Total
	OSEO	OSEO	Bpifrance	
Au 1er janvier 2017	192	1 684	2 751	4 628
Encaissements	-	-	-	-
Remboursements	(128)	-	(450)	(578)
Autres mouvements	1	16	84	101
Au 31 décembre 2017	64	1 700	2 386	4 150
<i>dont part non-courante</i>				1 825
<i>dont part courante</i>				2 325
Au 1er janvier 2018	64	1 700	2 386	4 150
Encaissements	-	-	-	-
Remboursements	(64)	(284)	(300)	(648)
Autres mouvements	0	59	36	96
Au 30 juin 2018	-	1 476	2 122	3 598
<i>dont part non-courante</i>				1 550
<i>dont part courante</i>				2 048
Taux d'intérêt	Non	2,05%	Non	
Taux d'actualisation	0,4%-1,9%	1,5%-1,8%	3,20%	
Maturité	0-3	7-9	2-7	

9.2 Autres passifs non courants

Les autres passifs financiers non courants sont principalement composés de la part non-courante des produits constatés d'avance reconnus dans le cadre du contrat de collaboration avec Nestlé Health Science, ainsi que de la part non-courante de la franchise de loyer sur les locaux de Montrouge, étalée sur la durée du bail.

Note 10 : Dettes fournisseurs et autres passifs courants

10.1 Fournisseurs et comptes rattachés

Aucune actualisation n'a été pratiquée sur les dettes fournisseurs et comptes rattachés, dans la mesure où les montants ne présentaient pas de délai de paiement supérieur à 1 an à la fin de chaque exercice / période présenté.

10.2 Autres passifs courants

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Dettes sociales	7 721	12 094
Dettes fiscales	247	428
Autres dettes	762	440
Produits constatés d'avance	2 487	2 789
Total des autres passifs courants	<u>11 217</u>	<u>15 751</u>

Les autres passifs courants regroupent les dettes à court terme vis-à-vis des salariés et des organismes sociaux et fiscaux. Les produits constatés d'avance sont relatifs aux subventions et aux avances conditionnées, ainsi qu'à la part courante des produits constatés d'avance reconnus dans le cadre du contrat de collaboration avec Nestlé Health Science.

Note 11 : Produits opérationnels

Les produits opérationnels se détaillent de la manière suivante :

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	<u>30-juin</u>	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Chiffre d'affaires	-	-
Crédit d'Impôt Recherche	5 653	6 285
Subventions	191	114
Autres produits	1 439	1 218
Total des produits opérationnels	<u>7 283</u>	<u>7 616</u>

Les autres produits correspondent principalement en 2018, comme en 2017, à la part de revenus reconnus sur la période au titre du contrat de collaboration avec Nestlé Health Science.

A noter que le produit au titre du CIR au 30 juin 2018 inclut un complément de CIR du au titre de l'exercice 2017 pour 0,3 million d'euros.

Note 12 : Charges opérationnelles

Les dépenses de recherche et développement se ventilent comme suit :

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	<u>30-juin</u>	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Dépenses de recherche et développement		
Frais de personnel	22 051	21 297
Sous-traitance, collaborations et consultants	21 023	25 380
Locations	965	991
Congrès, frais de déplacements	1 234	1 268
Dotations aux provisions et amortissements	489	681
Petit équipement et fournitures	2 581	1 813
Autres	1 604	1 083
Total des dépenses de recherche et développement	<u>49 946</u>	<u>52 513</u>

Par nature, la répartition des frais commerciaux est la suivante :

	30-juin	
	2018	2017
<i>(Montants en milliers d'euros)</i>		
Frais commerciaux		
Frais de personnel	4 147	3 527
Honoraires	3 869	2 007
Communications, frais de représentation et déplacements	1 692	2 698
Autres	19	295
Total des frais commerciaux	9 728	8 527

Par nature, la répartition des frais généraux est la suivante :

	30-juin	
	2018	2017
<i>(Montants en milliers d'euros)</i>		
Frais généraux		
Frais de personnel	11 379	11 603
Honoraires	5 322	3 375
Locations	582	309
Assurances	726	683
Communications, frais de représentation et déplacements	995	664
Dotations aux provisions et amortissements	323	409
Autres	1 808	642
Total des frais généraux	21 135	17 685

Charges de personnel

La Société employait en moyenne 244 personnes au 30 juin 2018, contre 192 au 30 juin 2017.

Les frais de personnel s'analysent comme suit :

	30-juin	
	2018	2017
<i>(Montants en milliers d'euros)</i>		
Salaires et traitement	14 256	10 314
Charges sociales	5 474	4 175
Charges sur engagement de retraite	182	0
Contribution patronale actions gratuites	906	2 760
Païement en actions	16 758	19 179
Total des charges de personnel	37 577	36 427

L'augmentation des charges de personnel est principalement due à l'accroissement du nombre de salariés de la Société d'une année sur l'autre. Cette augmentation est partiellement compensée par la diminution de la charge liée aux paiements fondés sur des actions et à la diminution de la contribution patronale sur les plans d'actions gratuites.



Note 13 : Paiements en actions

Les paiements en actions concernent tous les bons (BSA/BSPCE), stock-options (SO) et actions gratuites (AGA) attribués à des salariés, des membres du Conseil d'administration non-salariés, des conseillers scientifiques ou à des prestataires de services.

Les bons attribués sont susceptibles d'être exercés à tout moment après une période de vesting comprise entre 0 et 4 ans et deviennent caducs après une période de 10 ans à compter de leur date d'attribution. L'acquisition des bons par les bénéficiaires n'est pas soumise à des conditions de marché. La charge représentative de l'avantage octroyé est comptabilisée linéairement en charge de personnel sur la période d'acquisition des droits. L'acquisition des AGA et l'exercice des SO sont conditionnés à l'existence d'un contrat de travail ou d'un mandat social en cours entre le bénéficiaire et la Société. De même, l'exercice des BSA est conditionné à l'existence d'un mandat d'administrateur ou d'un contrat de consultant entre le bénéficiaire et la Société.

Sur le premier semestre 2018, la société a procédé à :

- L'attribution de 44 000 bons de souscription d'actions (BSA) au profit de 6 administrateurs au prix de souscription unitaire de 3,72 euros, et à un prix d'exercice de 37,24 euros. La date finale de souscription de ces BSA, attribués au 02 mai 2018, étant fixée au 02 juillet 2018, seuls 37 000 BSA ont été souscrits au 30 juin 2018. Ces BSA seront exerçables immédiatement.
- Des attributions de 122 100 Stock-Options au profit des nouveaux salariés de la filiale américaine à des prix d'exercice compris entre 37,22 euros et 43,60 euros. Les options seront exerçables, sous réserve du respect de la condition de présence, à raison de 25% par an et, pour 50 000 d'entre elles, à la réalisation de la condition de performance suivante : autorisation de mise sur le marché de Viaskin Peanut par la Food and Drug Administration américaine (U.S. FDA). Ces options deviennent caduques au terme d'une période de 10 ans à compter de leur attribution.
- L'attribution d'un plan d'actions gratuites au profit de tous les salariés de la société française pour un montant total de 486 153 actions nouvelles.

L'attribution définitive des actions gratuites n'interviendra qu'à la plus tardive des deux dates suivantes, respect de la condition de présence :

- expiration de la période d'acquisition courant à compter de leur attribution initiale et
- autorisation de mise sur le marché de Viaskin Peanut par la Food and Drug Administration américaine (U.S. FDA) (condition de performance).

Un délai de conservation de deux ans a été fixé à compter de la date d'attribution définitive des actions à l'expiration duquel les bénéficiaires pourront céder librement les actions.

La charge comptabilisée au titre du 1er semestre 2018 s'élève à 16,8 millions d'euros, contre 19,2 millions d'euros un an plus tôt.

Au 30 juin 2018, le nombre total d'actions ordinaires susceptibles d'être créées par exercice intégral ou acquisition définitive, selon le cas, de l'ensemble des valeurs mobilières donnant accès au capital et instruments émis à ce jour est de 2 850 596 à un prix d'exercice moyen pondéré de 43,32 euros par action (ce prix d'exercice moyen pondéré n'inclut pas les 579 428 actions potentielles résultant de l'attribution définitive d'actions gratuites).

Note 14 : Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers s'analysent comme suit :

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	30-juin	
	2018	2017
Produits financiers	1 813	457
Charges financières	(360)	(1 888)
Résultat financier	1 452	(1 431)

Les produits financiers sont principalement constitués des plus-values de cession de valeurs mobilières de placement et des gains de change, principalement relatifs aux prêts intragroupe libellés en US dollars de la Société.

Les intérêts d'emprunt, les pertes de change et les charges liées à la désactualisation des avances remboursables Oséo et BpiFrance sont classés en charges financières.

L'évolution du résultat financier entre le 30 juin 2017 et le 30 juin 2018 est essentiellement liée au résultat de change et à l'évolution du cours du dollar.

Note 15 : Engagements hors bilan

Les engagements opérationnels existants au 31 décembre 2017 n'ont pas évolué de façon significative au 30 juin 2018.

Note 16 : Relations avec les parties liées

Le montant global des rémunérations versées sur le premier semestre 2018 aux membres du Conseil d'administration et aux membres du Comité Exécutif s'élève à 10,1 millions d'euros.

Suite à la réorganisation de la gouvernance de la Société en 2016, la Société considère désormais que les membres du Comité Exécutif sont des parties liées.

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	30-juin	
	2018	2017
Membre du Conseil d'Administration	474	397
Comité Exécutif	1 857	1 170
Jetons de présence	235	193
Paiement en actions, stock-options et BSA aux membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif	7 566	7 704
Total	10 133	9 464

Les modalités d'évaluation de l'avantage relatif à des paiements fondés sur des actions sont présentées en Note 13.



Etat des dettes avec les parties liées au 30 juin :

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	30-juin	
	2018	2017
Rémunérations dues	705	453
Jetons de présence	235	218
Engagement de retraite	538	342
Total	1 477	1 012

Note 17 : Événements postérieurs à la clôture

Aucun évènement n'est intervenu entre la date de clôture et celle de l'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration qui, n'ayant pas été pris en considération, soit susceptible d'entraîner une remise en question des comptes eux-mêmes ou de rendre nécessaire une mention dans l'annexe des comptes consolidés résumés du premier semestre 2018 de DBV Technologies.

II - RAPPORT D'ACTIVITE

ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

Les **produits opérationnels** de la Société se sont élevés respectivement à 7,6 millions d'euros et 7,3 millions d'euros pour les premiers semestres 2017 et 2018. Ces produits ont été principalement générés par le Crédit Impôt Recherche, et par les produits reconnus sur la période au titre du contrat de collaboration avec Nestlé Health Science. De manière plus marginale, les autres revenus correspondent également aux subventions reçues dans le cadre des projets de recherche menés par la Société.

<i>en milliers d'euros</i>	30-juin	
	2018	2017
Chiffre d'affaires	-	-
Autres revenus	7 283	7 616
<i>dont Crédit Impôt Recherche</i>	5 653	6 285
<i>dont subventions</i>	191	114
<i>dont autres produits</i>	1 439	1 218
Total des produits opérationnels	7 283	7 616

Aucune dépense de R&D n'étant activée jusqu'à l'obtention d'autorisation de mise sur le marché, le Crédit d'Impôt Recherche afférent aux dits programmes de recherche est pour sa part intégralement comptabilisé en produit opérationnel. Les aides reçues par la Société au cours de la période ont été déduites de l'assiette de calcul du crédit impôt recherche.

La Société a comptabilisé au titre du premier semestre 2018, un produit net lié au Crédit d'Impôt Recherche de 5,4 millions d'euros qui correspond à celui dégagé au cours du premier semestre 2018. Le crédit d'impôt recherche pour la même période en 2017 s'élève à 6,3 millions d'euros. Le CIR au titre de l'exercice 2017 (9,2 millions d'euros) a fait l'objet d'une demande de remboursement conformément au régime des PME au sens communautaire. Au jour du présent Rapport Financier semestriel, le remboursement n'a pas encore été reçu.

La société a également comptabilisé en autres produits la part de revenus reconnus sur la période au titre du contrat de collaboration avec Nestlé Health Science.

Sur le premier semestre 2018, le montant total des **dépenses de recherche et développement** affiche une diminution de 4,9%, pour s'établir à 49,9 millions d'euros comparé à 52,5 millions d'euros un an plus tôt.

Cette variation reflète principalement :

- la diminution des frais de développement clinique entre les deux périodes, notamment du fait des dépenses cliniques engagées sur le premier semestre 2017 pour le recrutement des patients des études REALISE et SMILEE et des dépenses engagées dans le cadre de la finalisation de l'étude de phase III PEPITE, dont les résultats ont été publiés en octobre 2017 ;
- la diminution des dépenses de sous-traitance engagées dans le cadre de la conception et la mise au point des principales machines industrielles de la Société, en cours de finalisation sur l'exercice 2017.

Au cours du premier semestre 2018, la Société a toutefois poursuivi une intense activité de R&D, à la fois sur les fronts de recherche et de développement préclinique et clinique, ainsi que le renforcement de ses équipes dédiées à la R&D, dans le but de conduire l'ensemble des programmes en cours.

Par nature, les dépenses de Recherche et Développement au cours de la période présentée se ventilent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	30-juin	
	2018	2017
Frais de personnel	22 051	21 297
Sous-traitance, collaborations et consultants	21 023	25 380
Locations	965	991
Congrès, frais de déplacements	1 234	1 268
Dotations aux provisions et amortissements	489	681
Petit équipement et autres fournitures	2 581	1 813
Autres	1 604	1 083
Total des dépenses de recherche et développement	49 946	52 513

- Les frais de personnel ont progressé de 3,5% résultant d'une augmentation des effectifs moyens (179 collaborateurs au 30 juin 2018 contre 142 au 30 juin 2017), partiellement compensée par la diminution des charges liées aux paiements fondés sur des actions et liées à l'attribution d'actions gratuites aux salariés. Hors contributions sociales et charges liées à ces attributions, la masse salariale dédiée à la R&D a progressé de 44,7% ;
- La diminution de 17,2% du poste « Sous-traitance, collaborations et consultants » est liée principalement aux dépenses significatives engagées sur l'exercice 2017 dans le cadre de la finalisation de la mise aux points des machines industrielles de la Société et de certaines études cliniques ;
- L'augmentation des achats de petit équipement et autres fournitures est principalement liée aux achats de matériel utilisé dans le cadre de la fabrication des lots cliniques et de validation.

Les frais généraux comprennent essentiellement les frais de personnel administratif, les coûts de structure liés au siège social, et des charges externes comme les honoraires d'audit, d'avocats ou de consultants.

Au premier semestre 2018, les frais généraux se sont élevés à 21,1 millions d'euros, comparé à 17,7 millions d'euros un an auparavant.

Par nature, la répartition des frais généraux comptabilisés au cours de la période présentée est la suivante :

<i>en milliers d'euros</i>	30-juin	
	2018	2017
Frais de personnel	11 379	11 603
Honoraires	5 322	3 375
Locations	582	309
Assurances	726	683
Communications, frais de représentation et déplacements	995	664
Dotations aux provisions et amortissements	323	409
Autres	1 808	642
Total des frais généraux	21 135	17 685



Ainsi, l'augmentation globale constatée résulte pour l'essentiel de l'augmentation des honoraires de 1,9 millions d'euros, liée principalement aux prestations de conseil réalisées sur le premier semestre 2018 dans le cadre de la structuration du Groupe et de l'implémentation de son nouveau système d'information.

La variation des frais de personnel de -1,9% résulte principalement de la diminution des charges liées à l'attribution d'actions gratuites et de stock-options aux salariés. Cette diminution est partiellement compensée par l'augmentation des effectifs moyens (54 collaborateurs au 30 juin 2018 contre 38 au 30 juin 2017). Hors contributions sociales et charges liées aux attributions d'instruments en capital, la masse salariale dédiée aux frais généraux a progressé de 35,6%.

La variation des autres frais généraux résulte notamment de l'augmentation des licences d'exploitation souscrites par la société dans le cadre de la mise en place de son nouveau système d'information et de l'augmentation du recours à des prestataires extérieurs sur le premier semestre 2018.

Les frais commerciaux s'élèvent sur la période à 9,7 millions d'euros et comprennent les frais de personnel et les honoraires engagés pour la préparation du lancement du Viaskin® Peanuts après obtention de l'autorisation de mise sur le marché.

<i>en milliers d'euros</i>	30-juin	
	2018	2017
Frais de personnel	4 147	3 527
Honoraires	3 869	2 007
Communications, frais de représentation et déplacements	1 692	2 698
Autres	19	295
Total des frais commerciaux	9 728	8 527

L'augmentation des frais de personnel de 17,6% sur la période résulte principalement de l'augmentation de la charge liée à l'attribution d'actions gratuites et de stock-options aux salariés. Les équipes commerciales comptaient 12 collaborateurs en moyenne au 30 juin 2018, comme au 30 juin 2017.

L'augmentation des honoraires s'explique par l'accélération des dépenses engagées dans le cadre de la préparation de la commercialisation de Viaskin Peanuts aux Etats-Unis.

Le résultat financier net s'est élevé à 1,5 million d'euros au premier semestre 2018 contre (1,4) au premier semestre 2017. Ce poste comprend les produits financiers sur les placements de la Société, le résultat de change, ainsi que les charges liées à la désactualisation des avances OSEO et BpiFrance.

L'évolution du résultat financier s'explique principalement par la constatation d'un gain de change latent de 1,5 millions d'euros en 2018 sur les prêts intragroupe libellés en US dollars de la Société contre une perte de change latente de 1,8 millions d'euros en juin 2017.

La **perte nette** sur la période s'est élevée à 72,1 millions d'euros contre une perte de 72,5 millions d'euros un an plus tôt. La perte par action émise (nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période) s'est élevée respectivement à (2,60) euros et (2,94) euro par action au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017.

ANALYSE DU BILAN

Les **actifs non courants** regroupent les actifs corporels, incorporels et les actifs financiers non courants. Les actifs non courants nets s'élevaient respectivement à 20,0 millions d'euros et 20,9 millions d'euros au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017. Cette diminution résulte principalement de la diminution de la part espèce du contrat de liquidité. A noter que les investissements réalisés dans le cadre de la conception et la mise au point des principales machines industrielles (Gen 4.0 essentiellement) ont par ailleurs fortement diminué sur l'exercice 2018.

Les **actifs courants nets** s'élevaient respectivement à 230,3 millions d'euros et 156,9 millions d'euros au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017. Cette variation résulte principalement de l'augmentation de capital réalisée par la Société en mars 2018 ayant généré un produit net de 130,6 millions d'euros, partiellement compensée par la consommation de trésorerie de la période.

Il en résulte au 30 juin 2018, un **encours de trésorerie nette** et des instruments financiers courants s'élevant à 202,2 millions d'euros comparé à 137,9 millions d'euros au 31 décembre 2017.

La variation nette des **capitaux propres** de la Société résulte principalement des pertes réalisées sur la période et de l'opération de financement de mars 2018. Les capitaux propres s'élèvent à 204,9 millions d'euros au 30 juin 2018 contre 129,9 millions d'euros au 31 décembre 2017.

ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

<i>en milliers d'euros</i>	30-juin	
	2018	2017
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	(65 170)	(55 484)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(679)	(4 267)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	131 666	271

La **consommation de trésorerie liée aux activités opérationnelles** aux 30 juin 2018 et 2017 s'est élevée respectivement à 65,2 millions d'euros contre 55,5 millions d'euros un an auparavant du fait principalement des efforts liés à la structuration de la Société en vue de préparer la commercialisation.

La **consommation de trésorerie liée aux activités d'investissements** concerne principalement les investissements relatifs aux machines et équipements industriels de la Société. La diminution de la consommation entre le premier semestre 2018 et le premier semestre 2017 de 3,6 millions d'euros s'explique par l'arrivée à leur terme de la conception et la mise au point des principales machines industrielles de la Société début 2018.

Les **flux nets de trésorerie liés aux activités de financement** se sont élevés à 131,7 millions d'euros au premier semestre 2018 contre 0,3 million d'euros un an plus tôt, en raison principalement de l'augmentation de capital de mars 2018 et, de manière plus marginale, de l'exercice d'instruments dilutifs.



III – PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Le montant global des rémunérations versées aux membres du Conseil d'administration et aux membres du Comité Exécutif, ainsi que l'état des dettes avec les parties liées sont présentés en Note 16.



IV – PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX PROCHAINS MOIS DE L'EXERCICE 2018

Les facteurs de risques affectant la Société sont présentés au paragraphe 1.4 du document de référence relatif aux comptes clos le 31 décembre 2017 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 16 mars 2018 (numéro AMF D.18-0144). Les principaux risques et incertitudes auxquels la société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans le document de référence disponible sur le site internet de la Société. Ces risques sont susceptibles de survenir pendant les six mois restants de l'exercice.



V - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2018

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société DBV Technologies S.A., relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention :

- sur la note « 3.1 : Impact de la première application d'IFRS 15 » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés qui expose les impacts liés à la première application de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 ;
- sur la note « 3.2 : continuité d'exploitation » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés qui expose l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de remettre en cause la continuité d'exploitation.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.



Fait à Angers et Paris-La Défense, le 6 septembre 2018

Les commissaires aux comptes

BECOUBE Deloitte & Associés

Sébastien BERTRAND Julien RAZUNGLES

Associé Associé



VI - DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

« J'atteste qu'à ma connaissance les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées et qu'il décrit les principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Le 6 septembre 2018

Pierre-Henri Benhamou
Président Directeur-Général



177-181 Avenue Pierre-Brossolette – 92120 Montrouge – France
Tél. : +33 (0)1 55 42 78 78 – Fax : +33 (0)1 43 26 10 83 – dbv-technologies.com